



ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Atelier organisé par la COMHAFAT sous le thème :
Technologies d'Information et de Communication : Quel rôle dans
la réalisation d'une pêche durable en zone COMHAFAT ?

Les TIC et le contrôle de la pêche et la lutte contre la pêche INN au Maroc

Tanger, le 04 Juillet 2019



HMIDANE ABDELLATIF
Direction de Contrôle des Activités de la Pêche Maritime



Stratégie Halieutis

A- DURABILITÉ

Une ressource exploitée durablement pour les générations futures

A.1 Renforcer et partager la connaissance scientifique

A.2 **Aménager les pêcheries sur la base de quotas**

A.3 Adapter et moderniser l'effort de pêche

A.4 Faire de l'aquaculture un moteur de croissance majeur

B- PERFORMANCE

Un secteur outillé et organisé pour une qualité optimale, du débarquement à la commercialisation

B.1 Développer les infrastructures et équipements de débarquement

B.2 Dédier des espaces portuaires à la pêche et en assurer une gestion efficace

B.3 Renforcer l'attractivité des halles à marée et des CAPI

B.4 Structurer et dynamiser le marché intérieur autour des marchés de gros et de détail

C- COMPÉTITIVITÉ

Des produits bien valorisés et compétitifs sur les marchés les plus porteurs

C.1 Faciliter l'accès des industriels aux matières premières

C.2 Appuyer l'orientation des industriels sur les marchés les plus porteurs

C.3 Créer 3 pôles de compétitivité des produits de la mer au Nord, Centre et Sud du Royaume

D.1 Clarifier et compléter le dispositif juridique

D.2 **Assurer un contrôle effectif et une traçabilité tout le long de la chaîne de valeur**

D.3 Renforcer les compétences et améliorer l'attractivité des métiers

D.4 Organiser la représentation professionnelle et encourager une interprofession

D.5 Mettre en place une gouvernance publique forte pour moderniser le secteur

16 projets stratégiques

50 mesures

112 actions



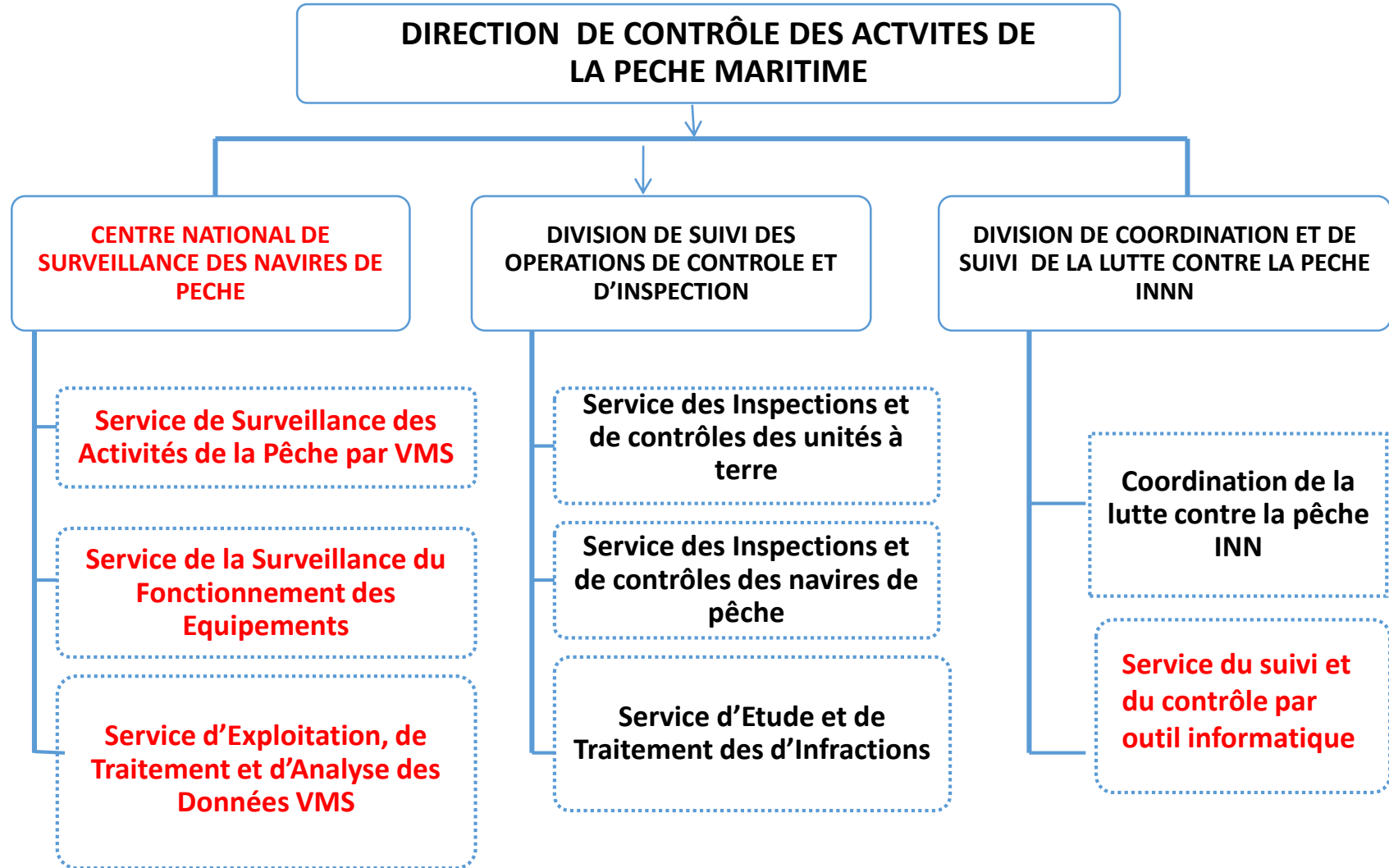
Dans le cadre de la concrétisation du projet « **un contrôle effectif et une traçabilité tout le long de la chaîne de valeur** » Le Département de la pêche maritime a mis en œuvre plusieurs mécanismes pour renforcer, en tant qu'entité faisant partie des autorités nationales chargées du contrôle, sa contribution dans le contrôle des activités de la pêche maritime en vue de lutter efficacement contre la pêche INN :

- L'instauration des mécanismes de régulation visant la lutte contre la pêche INN (loi 15-12 relative à la lutte contre la pêche INN,)
- L'instauration de la certification des captures et son informatisation (SAMAC) ;
- La surveillance électronique des navires de pêche (VMS, ERS,...);
- Méthodologies et procédures de contrôle;
- Un plan national de contrôle des activités de la pêche maritime.



Structure organisationnelle de contrôle

Instauration d'une Direction du contrôle des activités de la pêche maritime (juin 2016): coordination du contrôle et point de liaison unique sur les questions en rapport avec la lutte contre la pêche INN

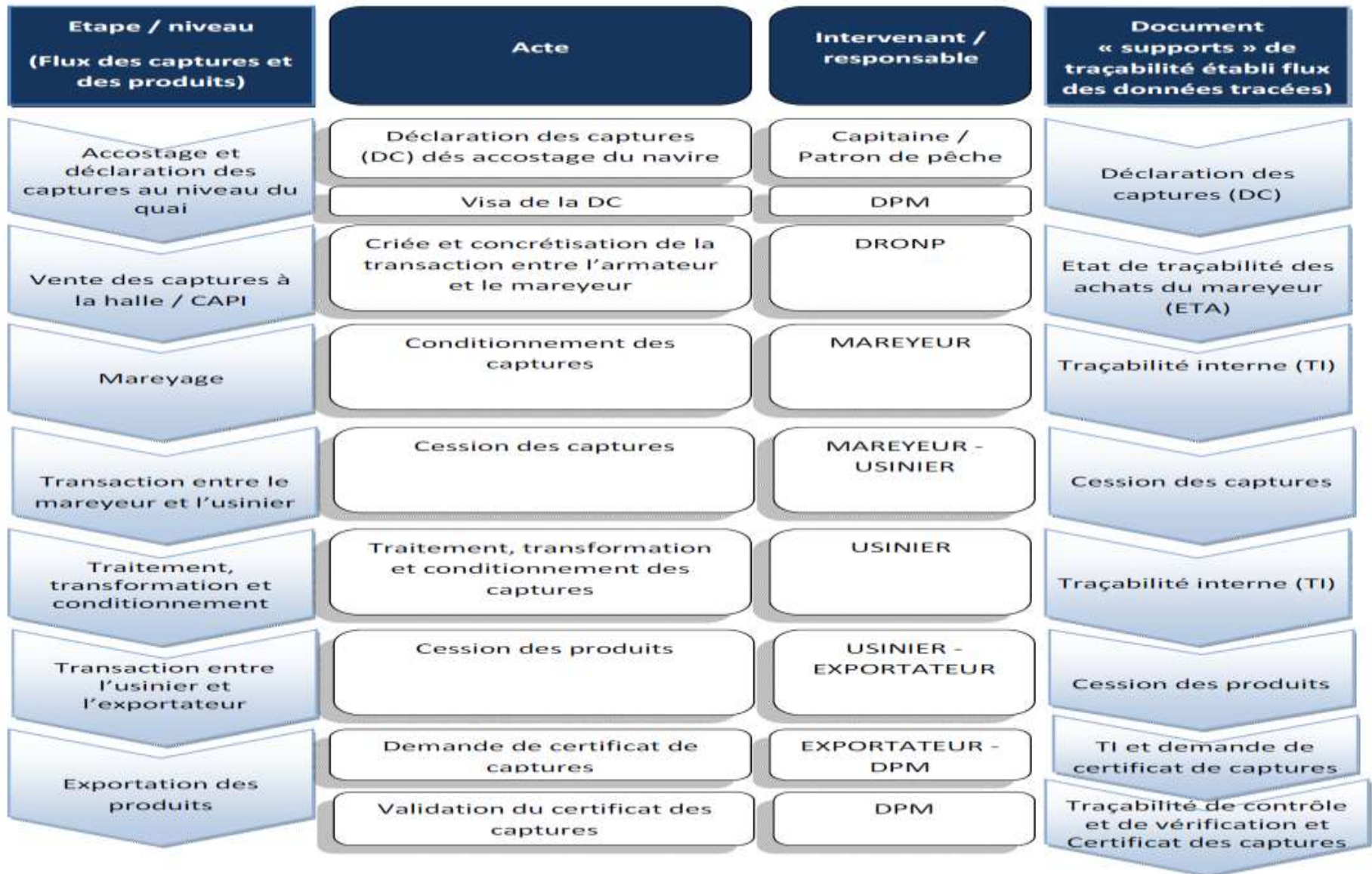




TIC et procédure de certification des captures

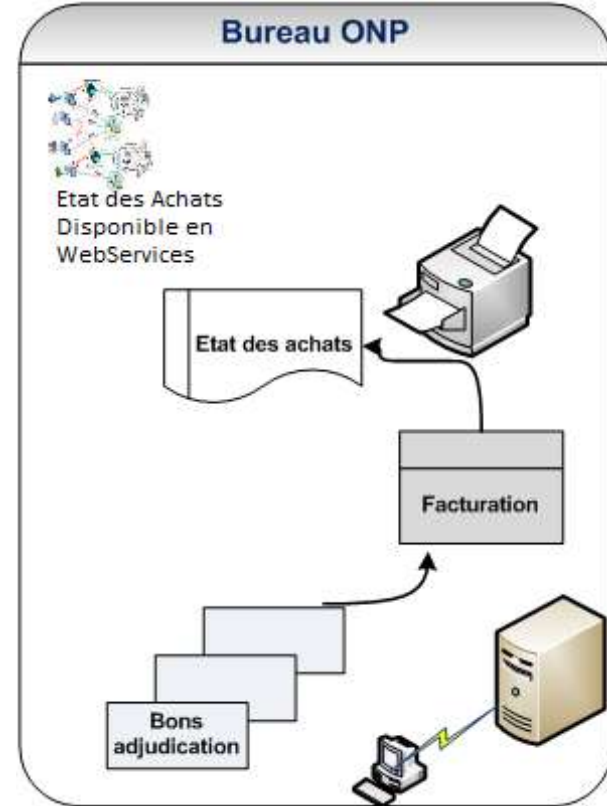


Couvre toute la chaîne de production et de commercialisation des produits de la pêche depuis le débarquement jusqu'à l'export





- 7 Portail de saisie des demandes d'exportation
 - 6 Portail de saisie et de validation des cessions de captures et de produits
- Exportateur/Usinier Armateur/Mareyeur
Usinier/Exportateur



Edition des Certificats de Captures

- 8
- 1 Débarquement



Pêche hauturière

- 3'

Étiquette déclaration

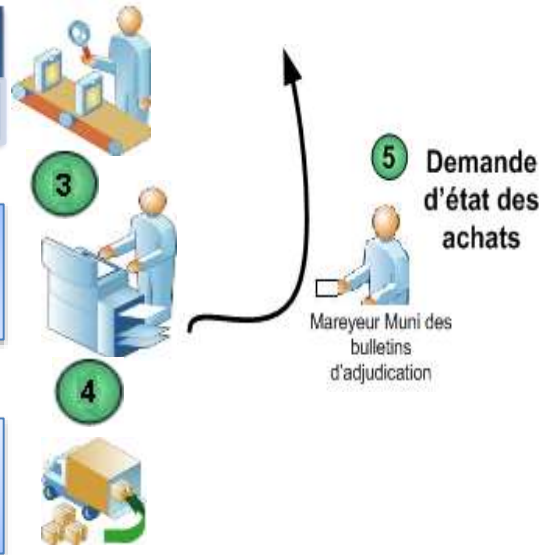


HALLE AU POISSON

Identification Pesée

Créée

Commercialisation des produits





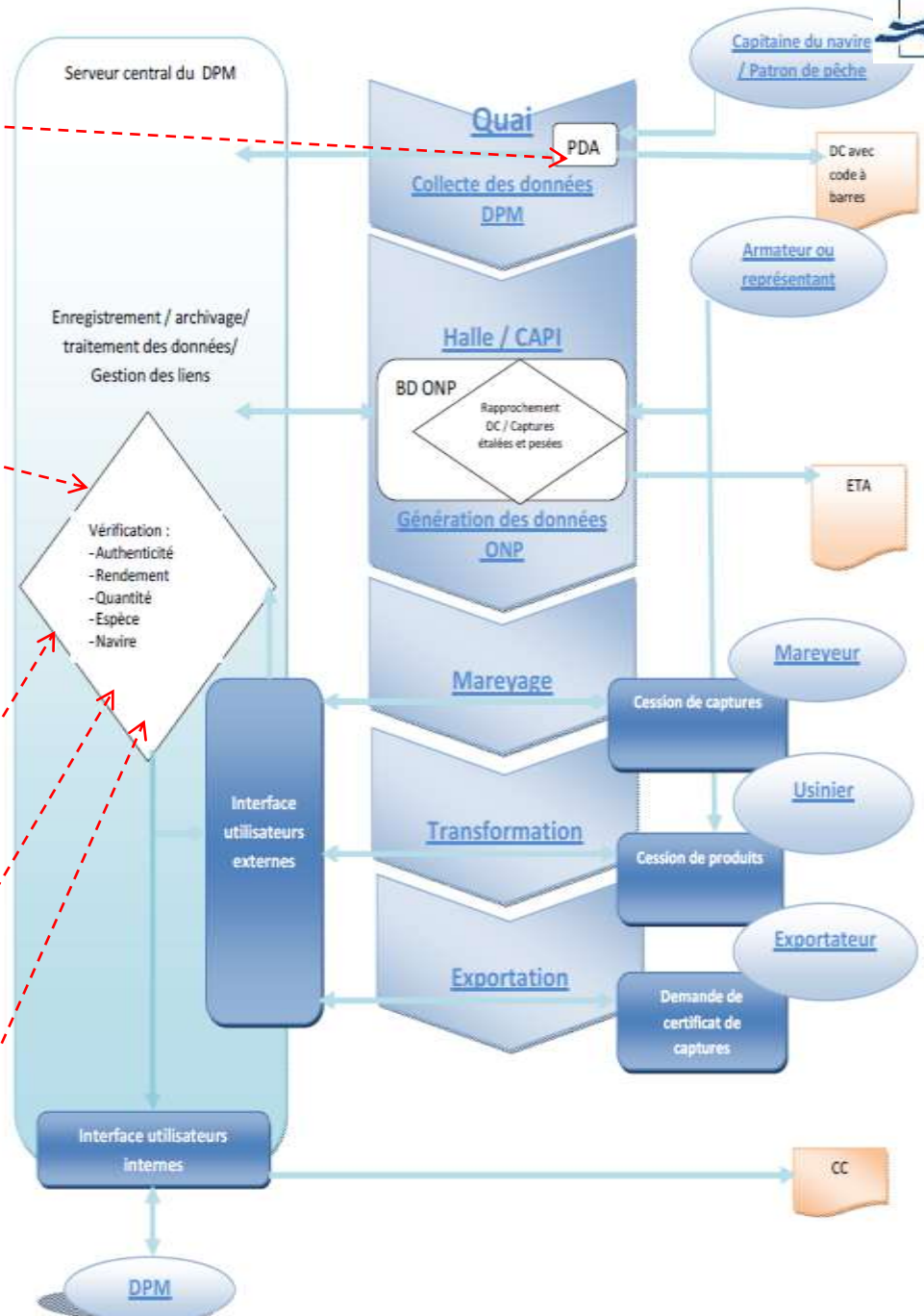
Vérification de l'identification et de la validité des LP des navires dont émanent les captures

Vérification de la cohérence des données tracées concernant l'espèce et la quantité objet des transactions, avec les données recueillies en amont de la chaîne lors de la DC et de la première vente

Le rendement de transformation

Vérification de la durée de validité des produits

Authentification des intervenants à chaque étape





L'application relative à la certification des captures dans le système SAMAC permet :

- Assurer le suivi de la traçabilité des produits de la pêche à tous les stades de la chaîne de valeur et mettre à la disposition des contrôleurs des fonctionnalités d'audit et de reporting permettant la rapidité requise à l'exercice du contrôle et l'orientation efficace de celui-ci;
- Gérer le nombre important des opérateurs concernés de la chaîne de valeurs et des objets y associés (Armateurs, mareyeurs, établissements de transformation, exportateurs, utilisateurs de l'administration...);



TIC et Plan national de contrôle des activités de la pêche maritime

Plan national de contrôle des activités de la pêche maritime : contrôle basé sur la gestion du risque



1. Approche préventive anticipative permettant de gérer et maîtriser le risque à un certain niveau
2. Une approche stratégique pour la planification du contrôle sur une longue période avec l'utilisation efficace des ressources disponibles.
3. Une approche opérationnelle pour l'identification des cibles d'inspection et la priorisation d'un contrôle spécifique



- **Le Maroc a mis en place son premier Plan national de contrôle en 2016**
- **18 plans régionaux adaptés aux spécifications de chacune des circonscriptions maritime en 2018**

Le plan national de contrôle dresse :

- **les priorités et les objectifs à atteindre en matière d'inspection et de contrôle**
- **les procédures et les méthodologies d'inspection et de contrôle ainsi que les moyens mis en œuvre**
- **les moyens de suivi (indicateurs et reporting)**

Suivi et reporting



En relation avec le PNC, une application de saisi et d'exploitation des rapports d'inspection est en cours de développement par le département des pêches.

- le suivi et la gestion des rapports d'inspection
 - Rapport d'inspection des navires de pêches
 - Rapport d'inspection des établissements des produits de la pêche
 - Rapport d'inspection après débarquement
 - Rapport d'inspection au niveau des halles au poisson
- la génération des rapports d'inspection
 - ➔ le suivi des indicateurs du plan national de contrôle.



Le Système de Suivi des Navires de pêche par satellite VMS (Vessel Monitoring System) compte parmi les techniques avancées utilisées dans le contrôle des activités de la pêche maritime.

Le VMS fournit à intervalles réguliers des données comportant l'identification du navire, les coordonnées géographiques de sa position, son cap et sa vitesse

La surveillance par VMS est devenue une exigence au niveau international.

Ainsi plusieurs organisations internationales de gestion des pêches exigent de leurs parties contractantes l'instauration de cette surveillance.



La surveillance des navires de pêche à pour objectifs principaux :

- La localisation précise des navires de pêche intégrés au système de surveillance, leurs positions antérieures leurs caps et vitesses à des intervalles de temps réguliers.
- La surveillance des zones de pêche (fermées ou à accès limité ou soumises à quota ou autres restrictions spatio-temporaire de pêche)



Moyens et méthodes électroniques de recoupement entre les données VMS et les données de commercialisation dans la chaîne de valeurs:

lien entre les données (VMS) ↔ certification INN



Rapport d'inspection



Contrôle intégré

- Le système ERS de communication électronique permet de communiquer aux autorités compétentes les données concernant les activités de pêche des navires (captures, débarquements, entrée et sortie de zone, transbordement, départ et arrivée au port, etc.) et de remplacer le journal de pêche sur papier par un journal électronique.
- Dans le cadre de la stratégie Halieutis, le centre national de contrôle des navires de pêche a été équipé par le système de communication électronique ERS
- Le centre reçoit les données des navires battant pavillon étranger, opérant dans les eaux Marocaines, dans le cadre des accords de pêche.



- Le système permet aux utilisateurs du département de la pêche maritime de :
- Recevoir des données de pêche de façon automatique
 - Faire des requêtes manuelles pour récupérer des informations de pêche
 - Visualiser les activités d'un bateau (marée, détail d'une marée)
 - Générer des rapports de pêche
 - Réaliser des statistiques de pêche
 - Créer et contrôler des quotas de pêche
- Examen de la faisabilité d'équiper les navires nationaux par le matériel nécessaire pour la transmission des données de pêche par ERS



Examen de la faisabilité de la mise en place de la surveillance électronique EMS

La surveillance électronique est un système de caméras vidéo capable de surveiller les activités de pêche «collecter les données sur la composition des captures, les prises accessoires et les rejets».

Composition:

Un système de surveillance électronique est composé de:

caméra vidéo ;

capteur de vitesse hydraulique ;

capteur de tambour ;

récepteur GPS ;

Disque dur;

une interface utilisateur.





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

